

GAZETTE de FÉTIGNY

et de MÉNIÈRES

Mensuel - Numéro 18 - Mai 1993

Sacrée soirée

"Sacrée soirée". Le titre de la cathodique et sacro-sainte émission hebdomadaire de Jean-Pierre Foucault, qui était par ailleurs le thème des sketches présentés en 2e partie du concert annuel de la fanfare de Fétigny-Ménières, pourrait très bien qualifier la soirée en elle-même. Un agréable moment de musique, de rythmes, de rires et de détente confirmant tout le bien que l'on pensait de la fanfare à l'issue de son spectacle frais et dynamique de l'an dernier. La recette de son succès: un programme varié et des airs entraînants pour une soirée de qualité. Et Michel Chevalley, nouveau directeur, et Alain Blanc, moniteur des tambours, ne sont probablement pas étrangers à la réussite de ce show.

Des pièces peut-être plus simples que de coutume mais parfaitement interprétées, un ensemble musical qui se prend - avec brio - pour un orchestre de variétés, une section de tambours faible par la quantité mais au combien forte par sa qualité et, "last but not the least", des sketches animés par quelques jeunes des deux villages, parodiant gaiement les chanteurs des années 60: voilà les ingrédients de cette sacrée soirée. Sans oublier peut-être un Jean-Pierre Foucault plus vrai que nature. Page 4



EDITORIAL

Et voilà, la Gazette nouvelle est enfin là. Je dis bien "enfin" car l'édition du mois de mai (rassurez-vous, il y en aura deux pour compenser celle d'avril) débarque avec un tout petit peu plus d'un mois de retard. Rien de moins!

Nous osons cependant espérer que vous ne nous en tiendrez pas rigueur; si la Gazette s'est fait attendre, elle avait ses raisons. Comme vous l'aurez sans doute remarqué au premier coup d'oeil, la coquine a changé de robe, elle est métamorphosée de la tête aux pieds. Oui, elle s'est amincie. Mais en revanche elle a "poussé" de quelques centimètres. Et puis, elle a mûri la petite. Elle est tout simplement devenue grande. Avec toutefois le souci de conserver toute la fraîcheur, et la spontanéité de sa jeunesse.

Vous l'aurez compris, votre Gazette a profité de l'arrivée du printemps pour se refaire une petite beauté. Avec une seule idée dans la tête: vous séduire ou alors vous conquérir définitivement. C'est ça, si la Gazette a changé, c'est pour être encore plus proche de vous. Alors, n'hésitez pas! Prenez-la dans vos bras, elle n'attend que ça...

GAZETTE de FÉTIGNY et de MÉNIÈRES

Rédaction, publicité et abonnements:
Gazette de Fétigny et de Ménières
M. Francis Granget
Case postale 5
1532 Fétigny

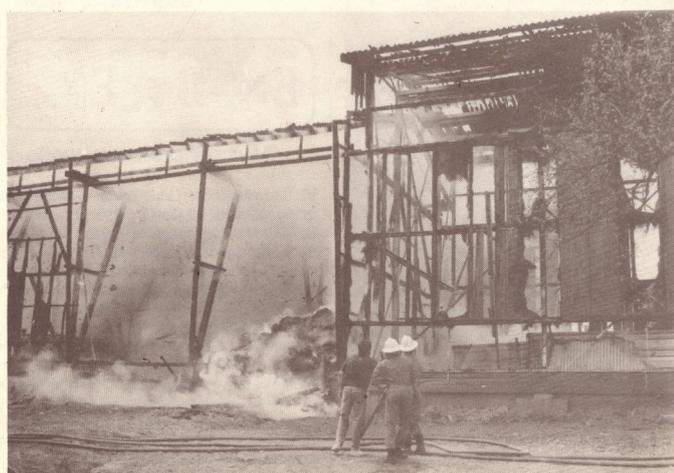
Tél. (037) 61 44 93 Fax (037) 63 51 45

Impression:
Imprimerie Cusin SA
Rue du Simplon 10
1530 Payerne

Tél. (037) 61 26 23 Fax (037) 61 41 39

Collaborateurs réguliers:
Alexandre Joye, Claude Pillonel,
Jasmine Plüss, Joël Robert

PUB



Incendie à Ménières

Samedi 24 avril dernier, un incendie s'est déclaré à Ménières, dans un hangar à tabac propriété de Georges Corminboeuf, causant des dégâts estimés à quelque 400'000 francs. Rapidement alertés, les pompiers du lieu, assistés par ceux d'estavayer et de Granges, ont ainsi pu éviter que le sinistre ne se propage sur toute la longueur du bâtiment (80 mètres) et sur les constructions voisines. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de cet incendie. Pour l'heure, on ne semble toutefois pas exclure une origine criminelle.

RAIFFEISEN

la banque qui appartient à ses clients



En raison de la fermeture de l'Auberge communale durant près d'un mois, l'Assemblée générale ordinaire de la Banque Raiffeisen de Fétigny-Ménières aura lieu un peu plus tard cette année. Elle a été fixée au:

Samedi 5 juin

Vous serez convoqués ultérieurement. Merci de votre compréhension.

La paroisse est inquiète: les enfants désertent l'église

Malgré assistance, le mercredi 31 mars dernier, pour l'assemblée annuelle de la Paroisse de Fétigny: outre le comité, treize personnes seulement. C'est-à-dire près de trois fois moins qu'en 1992. Il faut toutefois relever que le président - pourtant ancien footballeur de renom - aurait dû prévoir que le sacro-saint match Suisse-Portugal allait porter ombrage à son assemblée. Une assemblée qui de surcroît n'avait pas, au tractanda, l'attrait de l'édition de l'an dernier (hausse des impôts paroissiaux notamment).

C'est avec la lecture de comptes par la caissière Nicole Graf, qui a par ailleurs annoncé sa démission, qu'a été ouverte la séance. L'exercice financier de l'année écoulée se solda avec un bénéfice "surprise" de près de 40'000 francs pour un total des dépenses de l'ordre de quelque 160'000 francs. Quant au budget de l'exercice 1993, "une année tout à fait normale", il laisse entrevoir un déficit d'environ 6'500 francs pour un total des dépenses approchant les 150'000 francs. Après avoir accepté, à l'unanimité tant les comptes 1992 que le budget 1993, l'assistance clairsemée s'est encore prononcée favorablement sur l'adhésion de la paroisse fétignoise à l'Association des paroisses catholiques romaines de la Broye fribourgeoise.

Les enfants désertent l'église...

Dans le chapitre des divers, Bruno Marchello a tout d'abord tenu à informer Michel Abriel, curé de la paroisse, de son inquiétude de voir "peu à peu les enfants désertent l'église. Sans parler des enfants de chœur qu'il vient de plus en plus difficile de recruter." Michel Abriel a alors répondu que cette question le préoccupait également depuis quelque temps. Regrettant pleinement cette situation, il a expliqué qu'en aucun cas, toutefois, il n'avait dit aux enfants qu'il n'était pas nécessaire de



venir à la messe, comme plusieurs personnes l'ont déclaré dans des villages avoisinants. "D'ailleurs, si les enfants ne viennent pas à l'église, c'est une catastrophe", a regretté le prêtre de la paroisse de Fétigny et Ménières. Une catastrophe pour laquelle les parents tiennent, selon lui, une grande part de responsabilité, "en manifestant un manque de volonté évident". Quant aux enfants de chœur, s'ils sont peu nombreux à venir, "ceux qui viennent arrivent avec le sourire et ont toujours un petit mot de sympathie envers moi", a souligné Michel Abriel. Après avoir souhaité que le constat concernant la participation des enfants aux offices religieux soit meilleur l'année prochaine, le président de la paroisse a encore

lu la lettre que lui avait fait parvenir Mario Marchello. Une missive dans laquelle ce paroissien fétignois s'inquiétait du travail de sappe effectué par certains de ses congénères ayant fait récemment remarquer au curé que ses messes étaient trop longues. Mario Marchello s'est dit choqué de voir une "messe mutilée". Et c'est là qu'intervient l'éternelle question: "La longueur de l'office religieux rime-t-elle forcément avec l'intensité du recueillement et des prières?" A méditer... Après une année d'essai d'expérience d'une seule messe pour les deux paroisses le dimanche, l'assemblée a décidé un statu quo de la situation. Cependant, lors des grandes fêtes, une messe aura lieu dans chaque village.

Francis Granget

Le MOT du Lecteur

Cette rubrique n'engage en aucun cas la rédaction

Carnaval: la fête ou la malhonnêteté

Carnaval selon le dictionnaire veut dire divertissement, il est regrettable que sous le couvert de l'anonymat, certains individus faibles, lâches et idiots profitent de ce temps-là pour traîner dans la boue quelques citoyens dévoués de notre région et ceci avec l'accord de quelques personnes qui se donnent des droits de censeurs sans réfléchir les conséquences que peuvent entraîner ces écrits diffamatoires et méchants.

Ayant été pris à partie par un de ces mauvais coucheurs, je me dois de rétablir la vérité: pendant 3 ans, j'ai présidé aux destinées du FC Fétigny, qui avec toutes les difficultés possibles et imaginables a essayé de se maintenir en 2e ligue avec un certain succès et ceci avec l'aide d'un comité dévoué et compétent et dans une entente vraiment extraordinaire puisque nous avons eu un seul départ officiel d'un membre qui à ce jour sur ma demande refait partie des membres du comité actuel. Par contre, pour les deux autres noms cités dans le "Carnavayer", le premier a été caissier du FC Fétigny hors comité, après une année, il a demandé à quitter sa fonction, après, il est vrai avoir eu quelques différends avec deux membres du comité et non le président en place (plus tard oui pour d'autres raisons), par contre ce qui concerne le joueur Bossy du FC Cugy, le seul problème avec le président c'est que celui-ci connaissant la valeur et les qualités footballistiques du joueur ne voulait pas le laisser partir dans un club qui sera dans un laps de temps court notre futur adversaire ce qui s'est vérifié au mois de novembre dernier (victoire du FC Cugy sur le terrain de notre FC local).

En ce qui concerne mon activité professionnelle, je n'ai pas "vergogne" de conseiller à ce courageux correspondant de demander aux nombreux soldats que j'ai arrangé pour une dispense, un congé ou une mutation de s'adresser chez lui au futur, pour autant qu'il ait le courage de donner son adresse ce que je doute beaucoup. Je l'informerai que si j'ai été muté dans une autre fonction dans l'administration militaire, c'est sûrement en premier lieu pour certaines dispositions que je possède et j'en suis heureux, mais aussi parce que le seul reproche que l'on me faisait à l'époque est que j'étais trop complaisant avec mes subordonnées ce qui déplaçait beaucoup à certains de mes supérieurs hiérarchiques. Donc acte.

Alors petit correspondant, essaie la prochaine fois d'avoir un peu d'humour, ce serait tout à ton honneur, avec ces propos revanchards et idiots, tu perds sûrement le peu d'honneur qu'il te reste, alors la prochaine fois deviens comique et n'oublie pas le sens du carnaval, ce qui me semble pour un imbécile de ton acabit une mission impossible. Avec ou sans "La vergogne".

Doif Haenni, Fétigny

EN BREF...

Réussite professionnelle

La Gazette félicite Laurent Vorlet de Fétigny, qui a réussi le 20 janvier 1993 ces examens de fin d'apprentissage lui ayant permis de devenir Agent d'exploitation ferroviaire. Actuellement, Laurent est stationné pour une durée d'une année à St-Maurice en Valais.

Claude Pillonel, de Cheyres, soigneur de la Une du FC Fétigny et correspondant de la Gazette de Fétigny-Ménières, a réussi récemment ses examens professionnels de praticien d'exploitation PTT (facteur) en obtenant la note finale de 5,20. C'est à la poste principale de Fribourg que Claude Pillonel a suivi sa formation. La Gazette lui adresse toutes ses félicitations.

EN BREF...

Football: 2e ligue

Derniers résultats:

Fétigny I - Ponthaux	4-3
Fétigny I - Vully	2-1
Portalban/Glett. - Fétigny I	2-3

De plus amples détails concernant ces trois matchs ainsi que les résultats autres équipes du FC Fétigny paraîtront dans notre prochaine édition. Merci de votre compréhension. Nous reviendrons également sur le premier match officiel de Stéphane Henchoz avec l'équipe suisse de football lors du match Suisse - Portugal. Un match durant lequel le jeune Fétignois a tenu sa place avec toute la classe qu'on lui connaît. La Gazette lui adresse d'ores et déjà ses plus sincères félicitations pour sa présence au sein de l'équipe du football helvétique. (réd.)

1. Courtepin	18 14 3	1 58-18 31
2. Portalb./G.	18 11 3	4 64-23 25
3. Fétigny	18 10 2	6 44-31 22
4. Estav./L.	18 10 1	7 33-38 21
5. Châton.	18 9 2	7 48-34 20
6. Cugy/M.	18 9 1	8 45-38 19
7. Vully	18 7 5	6 28-28 19
8. Noréaz/R.	18 7 2	9 30-52 16
9. Montbrél.	18 5 5	8 31-34 15
10. Dompierre	18 4 4	10 24-45 12
11. Misery/C.	18 2 5 11	18-57 9
12. Ponthaux	18 2 3 13 21	46 7

Projet d'immeuble au "Bas de la Rapette"

Le jeudi 15 avril dernier, les citoyens de Fétigny étaient conviés à participer à une séance d'information, à la grande salle, en vue de connaître la raison d'être et les tâches d'une société coopérative d'aide aux logements. Une société qui sera, notamment, chargée de la construction de l'immeuble "Bas de la Rapette", prévue pour une date ultérieure et pour laquelle des parts sociales pourront être acquises par toute personne intéressée. De plus amples informations dans une prochaine édition. F.G.

FOOT

La Une se porte bien...

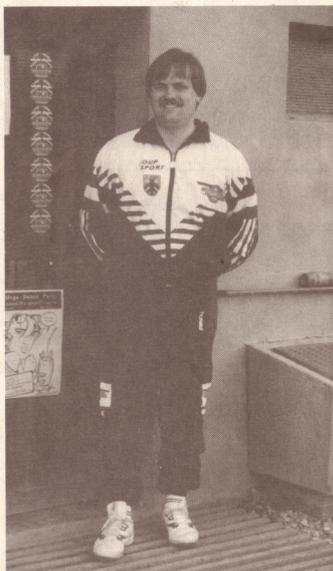
Notre première équipe a continué sa préparation, dans un premier temps, elle a partagé l'enjeu 2-2 avec le FC Ursy (ex-club de Deschenaux). Lors de ce match, chacun a eu sa mi-temps, mais il est vrai qu'il y avait une forte bise ce jour-là au Stade communal fétignois.

Une semaine plus tard, Fétigny a largement battu Fleurier sur le score de 7 -2, les Neuchâtelois n'ayant résisté qu'une mi-temps (2-2). Pour le dernier match amical avant la reprise, Fétigny affrontait Chénens-Autigny. Fétigny s'est imposé 3-1 (buts de Renevey; Niman et Aubonney) sur le terrain d'Autigny, là où aucune équipe - matchs amicaux et championnat confondus - n'était parvenue à s'imposer cette saison. Et l'addition aurait pu être plus lourde si Gilbert Mollard n'avait pas effectué de superbes parades sur des tirs de Joye, Perez, Sanglard et Mejdi.

On pensait donc ce FC Fétigny prêt à repartir d'un bon pied pour ces 9 derniers matchs. Las, il fallut déchanter pour le premier match contre Châtonnay. Après une bonne première mi-temps, 2-2, pourtant contre la bise (buts Joye et Renevey) Fétigny fut incapable de passer l'épaule durant la deuxième période, malgré l'appui de la bise, et sut s'incliner 2 à 4. Inquietant.

Le dimanche suivant, cependant, notre Une a su réagir et s'imposer 4-2 à Courtion contre Misery-Courtion grâce à des réussites de Mejdi, Meylan, Aubonney et Renevey. A noter l'excellente partie réalisée par le gardien des Juniors B, Daniel Joye, qui remplaçait le portier titulaire, Jacques Deschenaux, blessé. Cette victoire fut bien arrosée puisque joueurs, dirigeants et supporters se réunirent à l'auberge de Courtion pour fêter ces deux points pour Fétigny. Une équipe qui a su faire preuve de combativité et de discipline malgré des conditions difficiles: bourrasques de neige et vent.

Afin de resserrer, si besoin était, les liens au sein de l'équipe-fanion fétignoise, joueurs et dirigeants se sont rendus le mardi 6 avril 1993 au Stade St-Léonard où ils ont pu assister aux 1/8 de finales de Coupe de Suisse entre le FC Fribourg et les Sauterelles de Zürich. Le jeudi 8 avril dernier, la Une s'est rendue à Donneloye pour un match amical contre l'équipe locale qui évolue en deuxième ligue vaudoise. Après dix minutes de jeu, Fétigny menait 2-0 et après 35 minutes 3-2. Mi-temps: 3-3. En 2e mi-temps, après avoir concédé le 4-3, Fétigny égalisait puis concédait le 5 à 4 avant d'égaliser une nouvelle fois. Score final 5-5: un vrai score de hockey sur glace pour la Une fétignoise. (buts d'Alexandre Zurkinden, Granget, Niman, Chardonnes et Perez. Mardi suivant: nouveau match amical à Granges-Marnand. Victoire sur le score de 5-4. Claude Pillonel



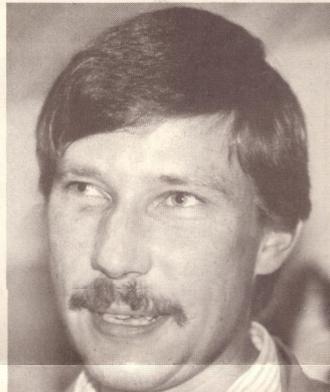
A Donneloye, le soigneur Claude Pillonel a joué les 8 dernières minutes du match. Un petit clin d'oeil de l'entraîneur en récompense du travail qu'il effectue au sein du FC

Le tir en campagne 1995 bien parti

Vendredi 2 avril dernier, les tireurs méniérois étaient réunis en assemblée générale sous la présidence de Claude Corminboeuf. L'occasion pour eux de découvrir les étapes importantes qui attendent leur société ces prochains mois. Et, tout particulièrement l'organisation du Tir en campagne à Ménières en 1995, année qui marquera par ailleurs le 75e anniversaire de la société de tir.

Gros morceau au programme de cette soirée, la composition du comité d'organisation du Tir en campagne 1995 à Ménières est passée comme une lettre à la poste. En quelques tours de tables ce comité a en effet été formé presque entièrement, puisqu'il ne restait plus qu'à trouver un président. (Une tâche qui est par ailleurs achevée: Pierre Rey, proposé à la présidence, a accepté au terme d'un délai de réflexion de quelques jours de prendre cette fonction.) Les treize autres postes ont en revanche tous - assez facilement! - trouvé preneurs. Il s'agit de Claude Corminboeuf, vice-président; Sophie Delpedro, secrétaire; André Robert, boursier; Gabriel Corminboeuf, substances et ravitaillement; Jean-Pierre Bise, libretto et publicité; Bertrand Bise, loto et tombola; Jean-Michel Corminboeuf, parc, police et service du feu; Michel Clément, restauration; Benoît Fasel, divertissement; Eloi Moret, stand et ciblérie; Michel Volery, cantine; Christian Bise, responsable du personnel et Sophie Perrin, décoration. Devant la rapidité à laquelle s'est formée ce comité, Claude Corminboeuf a déclaré sa satisfaction quant à la participation des tireurs méniérois à cette assemblée et à leur dévouement. "Le Tir en campagne semble donc être bien parti", s'est-il réjoui avant d'apprendre que la Commune mettait également à disposition du caissier du Tir en campagne son matériel informatique et un programme de comptabilité.

juillet prochains. "Comme il a semblé intéressant pour le comité que les tireurs participent plus ou moins en société à cette compétition", trois jours ont été réservés à l'intention des fins guildons de Ménières. Il s'agit du lundi 28 juin de 9h00 à 12h00 ainsi que des mardi 29 et mercredi 30 juin de 16h00 à 19h00. Quant à la participation des jeunes tireurs, une décision sera prise prochainement par le comité bien conscient, un comité bien conscient que la présence des jeunes à ce Tir cantonal pourrait leur laisser "un bon souvenir". D'autre part, il est à noter que les membres de la société de tir de Ménières, à l'instar de nombreuses autres sociétés du district, participeront à l'organisation du Tir cantonal au sein des divers secteurs d'engagement et commissions.



Claude Corminboeuf, un président comblé

Les jeunes s'engagent trop peu

Un point noir est cependant à souligner: "Il manque encore un "petit quelque" chose au niveau de l'engagement des jeunes dans notre société, a regretté Claude Corminboeuf. Lors des travaux visant à défricher la ligne de tir et à rafraîchir la peinture du stand, aucun jeune n'était présent. Si ce n'est, bien sûr, Bertrand Bise qui s'investit à 200 % puisqu'il s'occupe déjà de la vice-présidence." L'engagement des jeunes mais également de tous les habitants du village est également l'une des préoccupations majeures du syndic Marc Corminboeuf qui a demandé aux Méniérois de "s'investir encore plus dans leurs sociétés". Et d'avertir: "La population doit vraiment faire un effort si elle entend garder ses sociétés locales."

Si 1995 verra l'organisation du Tir en campagne à Ménières, elle marquera également le 75e anniversaire de la société de tir. A cette occasion et afin de fêter dignement cet événement, le comité a émis le vœu de renouveler son fanion. Affaire à suivre...

Au cours de cette assemblée, il a aussi été question du Tir cantonal fribourgeois qui se déroulera à Estavayer-le-Lac du 24 juin au 4

Programme 1993

Si le Tir cantonal est le principal objectif pour 1993, plusieurs autres rendez-vous ont également été inscrits au programme: le Tir en campagne à Vallon les 29 mai, 5 et 6 juin prochains (un entraînement est prévu à cet effet le 5 juin à Ménières); le Tir du 1er Août (qui aura évidemment lieu le 1er Août, comme son nom l'indique); le Tir de clôture le 26 septembre. Un entraînement aura encore lieu le 18 juin en vue du Tir cantonal alors que le Tir Inter-villages, organisé par Fétigny, est reporté en 1994.

Dans les divers, ils est à relever que André Robert a touché récemment la maîtrise cantonale et que le prix de la munition passera de 34 à 40 centimes. Enfin, heureuse nouvelle pour clore cette assemblée: la naissance de Nadège, fille de Sophie Delpedro, secrétaire de la société.

Francis Granget

HLM et grande salle sous la loupe

La commune de Ménières a certainement pris un virage important quant à son avenir lors de l'assemblée communale du 22 avril dernier. Les 44 citoyens présents ont en effet accepté que la commune débloque un crédit pour la construction d'appartements à loyer modéré. Un bloc comprenant 7 appartements devrait ainsi voir le jour dans le pré qui appartenait auparavant à M. Monney. La participation financière de la commune s'éleva, d'après les premières estimations, à 6'750 francs durant une période de 25 à 30 ans. Les loyers prévus pour les locataires sont les suivants: 543 francs pour un 2,5 pièces; 950 francs pour un 3,5 pièces et 1'165 francs pour un 4,5 pièces. Une augmentation de 7,5 % est en outre prévue tous les deux ans. Des prix abordables pour les jeunes couples ou pour des personnes en difficulté financière. Le Conseil communal, qui défendait, cette proposition, estime que de tels appartements sont nécessaires pour le développement du village. De plus, le conseil communal est convaincu que les jeunes gens resteront plus volontiers à Ménières s'ils bénéficient de conditions de logement honnête à des prix abordables. Cette requête a trouvé un écho favorable, même si la votation, faite à bulletin secret, a été très serrée (26 "oui", 16 "non" et 2 "blanc"). Selon le syndic Marc Corminboeuf, les travaux ne commenceront pas avant 1995, voire 1996. Les problèmes administratifs sont la cause de cette échéance tardive.

Le problème de la grande salle a une nouvelle fois été au centre de toutes les discussions. La commune a débloqué une somme de 30'000 francs pour une étude précise de la

encore prise à propos de cette éventuelle grande salle. La commune dispose d'un terrain (au contour du "Pralet") et les fonds nécessaires à sa construction, mais les citoyens n'ont pas encore donné leur aval quant à sa réalisation. Une commission d'étude a été mise sur pied. Elle devra tenir compte de plusieurs éléments lors de la rédaction de son rapport. Et notamment d'une proposition de Jean-Pierre Bise, qui est prêt à céder un terrain (derrière sa maison) à des conditions favorables. Jean-Pierre Bise s'est expliqué clairement: il craint que les difficultés d'accès au terrain prévu (manque de sécurité notamment) ne retarde le début des travaux et ne fasse changer d'avis la population quant à l'utilité de cette grande salle. Il propose donc un terrain au centre du village, facile d'accès. La commission d'étude devra alors évaluer les avantages et les inconvénients de cette proposition. Le conseil communal pense qu'il faudra une période de six mois à une année à cette commission pour qu'elle rende son rapport. La votation pour ou contre la grande salle pourra alors se faire. Cette commission est formée du syndic, Marc Corminboeuf, du conseiller communal Georges Corminboeuf, de Gérard Moret, d'André Robert et de Béatrice Moret. Une incertitude plane encore quant à la participation de cette dernière qui demande à consulter le cahier des charges avant de prendre une décision définitive. Lors de cette assemblée, les comptes 1992 ont été acceptés à l'unanimité, alors qu'un règlement scolaire qui, aussi curieux que cela puisse paraître, n'existait pas encore, a été élaboré et accepté à l'unanimité.

José Robert

Course de jeunesse à Londres

Elle n'avait pas revêtu ses habits de lumière en ce week-end pascal, mais elle restait tout de même accueillante. Ses multiples musées, dont le fameux "British Museum"; ses artères interminables débordant de vie et bondées d'échoppes en tout genre tenues par des gens aussi sympathiques que serviables. Sa vie diurne fascinante et sa vie nocturne débridée ont procuré plaisir, joie et parfois déceptions. Mais n'est-ce pas le propre de toute grande Dame? En tout cas, elle a séduit la Jeunesse de Ménières qui paraissait tout de même quelquefois perdue parmi ses 7 millions d'habitants. Londres la magnifique. Londres la bien-aimée le Vendredi Saint et la regrettée le lundi de Pâques. Des innombrables boutiques de "Carnaby Street" aux marchés de "Kensington", en passant par

les pubs et restaurants de "Leicester Square", chacun a pu trouver son bonheur. Bonheur éphémère toutefois, mais au combien apprécié de tous. L'organisation sans faille a fait de ce séjour un régal pour les yeux et la bouche. Comment en effet oublier l'impressionnant défilé qui accompagne chaque jour la relève de la garde au Palais de Buckingham? Comment ne pas apprécier les merveilleux plats dégustés dans les restaurants asiatiques? Pour les véritables patriotes, une fondue helvétique, qualité non assurée, pouvait même être commandée dans le bistrot suisse d'"Oxford Circus". Et j'en oublie... Des voyages tels que celui-ci ne peuvent laisser indifférent. London, we'll be back!

José Robert

Les chasseurs plantent 400 arbustes

Samedi 3 avril, une soixantaine de chasseurs fribourgeois ont participé à l'aménagement du ruisseau de Ménières. Armés de pelles et de pioches et assistés d'une demi-douzaine d'enfants de Fétigny et Ménières, ils ont planté près de 400 arbustes (sureau, églantier, épine noire ou blanche, orbrier...) sur les rives du Ru du Moulin. Des arbustes destinés à offrir un couvert au petit gibier de cette vaste plaine mais également à renforcer les berges du ruisseau.



C.C.

Assemblée de paroisse

Des transformations à la cure

C'est en présence de 21 paroissiennes et paroissiens que Michel Andrey, président, a ouvert le mardi 9 mars dernier l'assemblée paroissiale de Ménières.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et l'énuméré des comptes 1992 - qui furent tous deux acceptés à l'unanimité - l'assistance a dû se prononcer sur le budget de fonctionnement pour l'année 1993. Un budget auquel figurait notamment la transformation du "Grenier" de la cure en Salle de paroisse. Le président a expliqué qu'il était "nécessaire pour la paroisse de Ménières de pouvoir disposer d'un local en vue d'y ranger ses archives". Selon lui, il serait également souhaitable que Michel Abriel, curé de la paroisse de Fétigny-Ménières, puisse disposer d'un local à Ménières pour y recevoir diverses

personnes. Ce local - dont le projet a été distribué - comprendra une salle ainsi qu'une cuisinette et WC. Ce canevas a par ailleurs été accepté à une large majorité par l'assemblée. En revanche, le projet d'adhésion à l'association des paroisses broyardes est rejeté par l'ensemble des personnes présentes.

Au cours de l'assemblée, Michel Andrey a encore remercié toutes les personnes qui s'occupent du catéchisme et de la préparation à la confirmation, celles qui s'occupent de l'entretien de l'église ainsi que ses collègues du Conseil paroissial. Avant la clôture de l'assemblée, à 20h45, M. le Curé remercia quant à lui le Conseil paroissial avec qui il entretient des rapports extrêmement cordiaux.

Concert de la fanfare paroissiale de Fétigny-Ménieres

Ah! quelle belle soirée...

La fanfare paroissiale de Fétigny-Ménieres a présenté, samedi dernier, sa soirée annuelle. Placé sous la baguette de Michel Chevalley, qui en était à sa première expérience au pupitre de direction, l'ensemble musical a véritablement enchanté son public. Confirmant ainsi l'esprit de renouveau qui plane depuis quelques mois sur la société. La qualité du programme tant de la fanfare que de la section tambours ainsi que des sketches présentés en fin de soirée en sont par ailleurs des preuves incontestables.



Tout d'abord il faut relever une petite modification dans le programme: les élèves qui devaient, en principe, entamer cette soirée n'ont finalement pas présenté leurs propres productions puisqu'ils ont été tout simplement intégrés dans la fanfare pour les cinq derniers morceaux. C'est donc la fanfare qui a été chargée d'ouvrir la soirée par une pièce de circonstance: «Intro spectacular». Présentées par Martine Vagnières-Granget, plusieurs pièces se sont alors succédées sous la houlette de l'impressionnant directeur Michel Chevalley avant que Rémy Renevey, ancien directeur de la formation et actuel sous-directeur, ne prenne sa place le temps d'exécuter «San Carlo». Et puis, après une courte partie officielle (voir encadré), la fanfare paroissiale a attaqué la deuxième tranche de son concert, en se prenant — avec beaucoup de réussite — l'espace de quatre morceaux pour un orchestre de variétés. Tout d'abord: «The show must go on», une œuvre du célèbre groupe de rock Queen, durant laquelle Alexandre Fontaine de Cugy a pu véritablement s'éclater derrière sa batterie. Récoltant ainsi une ovation méritée. Après «Falling», la musique du film «Twin Peaks», les musiciens fétignois et méniérois se sont à nouveau lancés dans l'interprétation d'une chanson du groupe Queen: «One moment in time». La pop-music était donc à l'honneur, et pour le plus grand plaisir du public semble-t-il. Enfin, c'est avec «Briscola» que la fanfare a terminé son concert. L'occasion pour le trompettiste solo Pierre Baumgartner de démontrer, une fois n'est pas coutume, ce dont il est capable. Et il semble qu'il y soit parvenu puisque cet air jazzy a été vivement applaudi par le public qui, lors de la reprise du morceau, s'est empressé de manifester sa satisfaction et son enthousiasme en tapant des mains.

Après l'entracte, une section de tambours, restreinte mais diablement efficace, a offert une prestation remarquable et remarquée sous la houlette de son moniteur Alain Blanc. A noter que les deux élèves de la section, après quelques mois de formation seulement, étaient eux aussi de la partie en tapant comme des forcenés sur leurs tambours muets. Offrant ainsi un moment plus calme entre les trois productions défrisant de leurs «aînés».

La fin du spectacle, animée par une équipe de musiciens et d'amis, a quant à elle été tout aussi rythmée et dynamique puisque ces «stars d'un soir» se sont glissées dans la peau des vedettes des années 60. De quoi ravir tous les fans nostalgiques de Clo-Clo, Sylvie Vartan, Françoise Hardy, Johnny, Hervé Vilard et autre Petula Clark. Cette «sacrée soirée», réalisée par Nicolas Renevey et Michèle Fasel et présentée par un Jean-Pierre Foucault plus vrai que nature, a remporté tout le succès qu'elle méritait.

Vivement l'année prochaine!

Francis Granget



Plusieurs membres méritants

Dans une courte partie officielle, Jean-Bernard Renevey, président de la fanfare paroissiale de Fétigny-Ménieres a eu l'occasion de féliciter plusieurs membres méritants. Il s'agit de Hubert Renevey, pour 35 ans de fidélité à la société, et Jean-Claude Lambert pour 25 ans. Marcel et Georges Renevey ont également été décorés pour leur

engagement et leur dévouement exceptionnels envers la fanfare. Pour des raisons de santé, ces deux musiciens quittent en effet leur société, et leur instrument, après respectivement 61 et 58 ans d'activité. Belle performance.

FG.



PUB

Au sujet des primes d'assurance-maladie:

Si vous pensez que...

- ...l'assuré ne doit pas croire qu'un paiement de prime autorise une consommation sans contrôle
- ...la caisse-maladie doit tout entreprendre pour influencer et stopper l'ascension des coûts de la santé
- ...l'assuré doit se responsabiliser et accepter d'assumer les cas bagatelle au moyen d'une franchise annuelle supportable et raisonnable
- ...la caisse-maladie se doit de lutter contre les abus et les gaspillages
- ...l'assuré peut accepter de prendre et de payer les médicaments prescrits sans feuille de pharmacie
- ...la caisse-maladie doit utiliser d'autres moyens que les augmentations de primes pour équilibrer ses comptes
- ...l'assuré doit s'acquitter à l'avance du paiement de ses primes
- ...la caisse-maladie doit contrôler efficacement et rigoureusement les factures qui lui sont soumises
- ...l'assuré doit regrouper, autant que faire se peut, ses factures de soins jusqu'à ce que la franchise annuelle choisie soit dépassée
- ...la caisse-maladie doit garantir la sécurité financière de ses assurés en cas d'atteinte dans leur santé au moyen de remboursements rapides des frais de soins nécessaires et adéquats

Alors, toutes les conditions sont requises pour que vous puissiez bénéficier de primes mensuelles enfin raisonnables avec une tarification d'âge préférentielle.



Assura caisse-maladie

Pascal Vorlet
Conseiller en toutes assurances
1532 Fétigny
Tél. 037/61 85 31

Un exemple de ce que paie un homme de 35 ans chez Assura en chambre commune pour toute la Suisse, (sans tarification préférentielle):
Franchise Fr. 350.-, sans accident: Fr. 118.-

